



Ecrit par Echo du Mardi le 23 septembre 2022

LA PARISIENNE SCI



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 21 août 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 23 septembre 2022 sous réserves d'incidents

Suivant acte reçu par Me Nicola SISMONDINI, Notaire à VEDÈNE (Vclse) 260 av de la Fonderie, le 20 septembre 2022, a été constituée la **société civile immobilière** dénommée **LA PARISIENNE** ayant pour **objet** l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

Siège social : BEDARRIDES (84370) 30 chemin de la Roquette

Durée : 99 ans

Capital social : QUATRE-VINGT-TREIZE MILLE EUROS (93 000,00 EUR) apporté à hauteur de 55.800€ par Elodie FONTERAY demeurant 30 Ch. De la Roquette 843270 BEDARRIDES et à hauteur de 37.200€ par Kévin EDOSS demeurant même adresse, tous 2 nommés gérant de la sté.

Le capital est variable dans les limites suivantes :

- 500.000€ pour le capital maximum autorisé ;
- 1.000€ pour le capital minimum autorisé.

Les parts sont librement cessibles entre associés et au profit de l'ascendant ou du descendant d'un associé, toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés d'AVIGNON

Pour avis

Le notaire

3954574

Publié le 23/09/2022



Ecrit par Echo du Mardi le 23 septembre 2022